

Le devenir de la chapelle de Laënnec

LORS DE LA REUNION PUBLIQUE DU 24 NOVEMBRE 2010, PLUSIEURS PARTICIPANTS SE SONT INQUIETES DU DEVENIR DE LA CHAPELLE DE L'ANCIEN HOPITAL LAËNNEC, AUJOURD'HUI PROPRIETE DE LA SOCIETE ALLIANZ.



© D.L.

Rachida DATI s'est engagée lors de cette réunion à apporter des réponses à ces interrogations, qui n'avaient pas été exprimées lors de l'enquête publique, et qui n'ont pas fait l'objet de recours judiciaires.

→ La chapelle est un monument historique

La restauration de la chapelle de l'ancien hôpital Laënnec sera conduite par un architecte en chef des monuments historiques. Ce patrimoine va pouvoir enfin revivre, puisqu'il doit être utilisé en "immeuble à usage collectif privé". Il sera ainsi entretenu et conservé en bon état. Situé en secteur sauvegardé, il bénéficiera de l'attention des architectes des bâtiments de France, dont l'accord est indispensable pour tout projet architectural ou toute rénovation le concernant.

→ La chapelle contient des sépultures

Le Code Civil dispose que "*Les restes des personnes décédées, [...], doivent être traités avec respect, dignité et décence*". La société Allianz a publiquement assuré aux descendants des personnes enterrées dans la chapelle de Laënnec qu'elle leur accordera la possibilité de pouvoir se recueillir sur les tombes de leurs ancêtres, possibilité déjà mise en pratique.

→ La chapelle est l'ancien lieu de culte attaché à l'hôpital

L'exercice du culte a déménagé avec les services hospitaliers sur le site de l'Hôpital

Européen Georges Pompidou. Les discussions sont en cours entre le nouveau propriétaire et le diocèse de Paris, quant au devenir de la chapelle au regard du culte catholique.

→ La Mairie du 7^e en tant que médiateur

Rachida DATI a demandé des précisions à l'archevêché concernant le statut de la chapelle Laënnec. Selon Monseigneur Eric de Moulin-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris auprès de Monseigneur Vingt-Trois, la Chapelle n'est pas désacralisée. Rachida DATI a donc décidé d'organiser une réunion entre les autorités religieuses et le groupe Allianz.

Le Groupe ALLIANZ a donné son accord à Rachida DATI pour ouvrir la chapelle lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2011, sous réserve des contraintes liées au chantier. 7



© D.L.